



Procès-verbal

9^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 14 janvier 2026, à 19 h

Centre Loisir Mgr Laval, 35 avenue Du Couvent, petite salle

Présences

Membres avec droit de vote :

■ Valérie, Martel	Présidente
■ Vincent, Tremblay Boucher	Trésorier
■ Louis-Michel, Langevin	Vice-président
■ Monique, Langevin	Secrétaire
■ Marylynn, McEniry	Administratrice
■ Robert, Bergeron	Administrateur
■ Pierre Allain	Administrateur

Absence

■ Marie-Laure, Nelaton	Administratrice
------------------------	-----------------

Autres présences

■ Éric, Courtemanche Baril	Conseiller du district électoral du Robert-Giffard
■ Elisa, Verreault	Conseillère du district électoral de la Chute-Montmorency
■ Rayane, Baïtiche	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 2 personnes participent à l'assemblée.



Ordre du jour

9^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 14 janvier 2026, à 19 h

Centre Loisir Mgr Laval, 35 avenue Du Couvent, petite salle

DÉROULEMENT	HEURE
1. Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2025	19 h 03
4. Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 05
5. Période de questions et commentaires du public	19 h 15
6. Suivis des dossiers <ul style="list-style-type: none">■ 6.1 Suivis du procès-verbal■ 6.2 Correspondances■ 6.3 Résolutions<ul style="list-style-type: none">■ Demande d'appui pour la biodiversité■ 6.4 Suivi du programme de sécurité routière■ 6.5 Table de concertation vélo■ 6.6 Table de concertation transport en commun	19 h 25
7. Trésorerie <ul style="list-style-type: none">■ 7.1 État des revenus et dépenses	20 h 10
8. Deuxième période de questions réservée au public	20 h 20
9. Divers	20 h 25
10. Fin de l'assemblée	20 h 30

Note : L'horaire est à titre indicatif et peut être sujet à changement en fonction des discussions



Procès-verbal

9^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 14 janvier 2026, à 19 h

Centre Loisir Mgr Laval, 35 avenue Du Couvent, petite salle

1. Accueil et ouverture de l'assemblée

Mme Valérie Martel, présidente, souhaite la bienvenue et souligne la présence de M. Michel Bédard, journaliste pour Ici l'info. L'assemblée est ouverte.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Mme Valérie Martel, présidente, fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à apporter.

Sur proposition de Mme Valérie Martel, dûment appuyée par M. Vincent Tremblay-Boucher, il est résolu d'adopter l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du mercredi 12 novembre 2025

Procès-verbal approuvé à l'unanimité, sur proposition de M. Louis-Michel Langevin, secondé par Mme Mary Lynn McEniry.

4. Période réservée aux membres du conseil municipal

Mme Élisa Verreault se dit heureuse d'entreprendre 2026 avec notre équipe et de pouvoir partager avec nous les actions posées.

La formation offerte aux conseillers municipaux a permis de comprendre les processus établis à la Ville pour devenir un outil, une aide complémentaire au CQ.

Lorsque l'équipe de la Ville présente des projets, elle essaiera d'être celle qui lèvera les drapeaux; elle veut partager les informations. Elle rappelle qu'il est important de signaler



nos interventions au 311.

Elle a participé à une rencontre avec le CDC de Beauport (Corporation de Développement Communautaire) -qui regroupe 30 organismes. On lui a remis la liste de leurs nombreuses observations. Elle vérifiera si elle peut partager le tout avec le conseil de quartier. En mars est prévue une rencontre des organismes avec les élus.

Elle parle aussi de la plateforme en ligne 'Avenue Citoyenne' de la CDCB, une plateforme regroupant divers organismes communautaires de l'arrondissement de Beauport, tous membres de la CDCB. Ce site Web vise à faciliter la recherche de services communautaires pour les citoyens-nes.

Mme Marie-Claude Verreault-Dubreuil, agente de développement-Responsable de la vie associative travaille avec la CDC Beauport pour offrir une séance d'information sur les rôles, responsabilités et limites de chaque instance (conseil de quartier, conseil d'arrondissement, élus, etc.), de façon à ce que les gens se présentent au bon endroit ou adressent leurs demandes à la bonne personne.

Mme McEniry intervient : c'est excellent d'être au courant des organismes; connaître leurs rôles, responsabilités et limites.

M. Éric Courtemanche Baril

- L'assemblée générale annuelle de la CDC aura lieu le 2 avril, de 16 h à 20 h.
- Des ateliers d'échanges sur l'aménagement d'un corridor VivaCité sur le boulevard des Chutes auront lieu (en ligne et en salle) le 21 janvier à 19 h. M. Courtemanche Baril nous demande d'en faire la promotion tout en précisant que le corridor passera aussi sur les rues Beethoven et Marcoux.
- Le conseil de quartier du Vieux-Moulin verra bientôt le jour; le processus est enclenché.
- M. Robert Bergeron souligne que le 311 n'est pas disponible les fins de semaine. M. Courtemanche Baril mentionne que les effectifs sont réduits les fins de semaine, mais qu'une option est disponible via le 311 en cas d'urgence. Quelqu'un de garde prend l'appel et le redirige si l'urgence est avérée.
- Notre conseiller suggère finalement de surveiller les médias, demain : conférence de presse du port de Québec, entre autres sur le [projet de terminal dans le secteur de la baie de Beauport](#).

Nos élus sont ouverts au dialogue et aux échanges d'informations avec les conseils de quartier.



5. Première période de questions et commentaires du public

M. Robert Bergeron mentionne la présence de M. Michel Bédard, journaliste pour Ici L'Info. Ce mensuel est distribué à quelque 100 000 lecteurs de Beauport, Côte de Beaupré, île d'Orléans et Ste-Brigitte-de-Laval.

M. Bédard a créé une banque de photos anciennes, disponibles dans les Archives de la Ville de Québec (Fond Michel Bédard).

Mme Valérie Martel demande à notre représentante à la Ville, Mme Rayane Baïtiche, s'il existe déjà un document présentant un conseil de quartier.

Un outil Powerpoint est disponible, Mme Baïtiche assurera une mise à jour et le transmettra à la présidente dans les prochains jours.

Notre présidente suggère à Mme Baïtiche de faire un appel aux jeunes et d'afficher les postes disponibles dans les cégeps et universités, en prévision de l'AGA d'avril.

Mme McEniry demande si elle peut faire traduire le document de la ville qui présente les conseils de quartier pour les écoles anglophones. M Courtemanche nous rappelle le cadre de la loi 96.

Mme Mary Lynn McEniry suggère que cette promotion soit transmise aux écoles anglophones où se trouvent également un noyau de jeunes intéressés par la vie de leur quartier. Elle demande si les documents présentant un CQ sont traduits en anglais.

M. Éric Courtemanche Baril répond par la négative et rappelle que la Loi 96 exige des communications en français uniquement. Mme McEniry ne peut pas traduire les textes elle-même pour communiquer avec les écoles !

Mme Mary Lynn McEniry demande s'il est possible à nos conseillers de présenter aux intéressés des conseils de quartier des projets prévus à court/moyen terme au PDI (Plan Décennal d'Immobilisations). M. Courtemanche Baril répond que chaque direction de la Ville présente ses dépenses, mouvements de personnel, etc.; l'accès est possible sur le site de la Ville mais un résumé est laborieux et pourrait s'étaler sur plusieurs jours. Vincent Tremblay Boucher propose que l'on demande à l'IA de nous extraire ce qui concerne le sujet.



6. Activités et comités du conseil de quartier

a) Suivis du procès-verbal

La réponse à notre résolution 25-CA-15 nous parviendra dans les prochains jours. Ci-après, la réponse à la résolution 25-CA-16 :

Nous avons bien pris connaissance de la résolution titrée *Les « trottoirs barrés » sur l'avenue Royale - Résolution 25-CA-16*. Nous vous remercions d'avoir partagé cet enjeu.

À la suite de validations, ces travaux n'ont pas fait l'objet de demandes au Service des transports et de la mobilité intelligente (STMI) pour l'analyse de l'entrave (détours, chemins piétons, etc.) ou pour la production d'un plan de signalisation. L'équipe des entraves au STMI a comme rôle d'analyser les demandes d'entraves provenant de l'interne ou de l'externe et d'exiger des aménagements afin d'assurer la sécurité et mitiger les impacts des entraves sur l'ensemble des usagers de la route, piétons, cyclistes, usagers du transport en commun et automobilistes. Dans les cas présentés, comme ces derniers ne nous ont pas été soumis, il s'agit probablement d'interventions de courte durée des travaux publics. Nous n'avons malheureusement pas eu de détails sur ces interventions et leurs contextes.

Nous avons parlé à nos collègues des travaux publics qui interviennent dans le secteur pour leur montrer les photos et les sensibiliser au maintien des liens piétonniers.

b) Correspondance

Le 21 janvier, les membres de conseils d'administration des CQ sont invités à participer à des ateliers d'échanges sur l'aménagement d'un corridor VivaCité sur le boulevard des Chutes; il sera déployé sur les rues Beethoven et Marcoux, entre le boulevard François-de-Laval et l'avenue Larue.

Mme Élisa Verreault réitère au CQVB sa volonté de soutenir son statut apolitique, son pouvoir d'initiative et son rôle de concertation auprès des organismes et des résidents du secteur.



Les membres du CA du CQVB sont invités à se joindre à la « Table de concertation des conseils de quartier » en participant aux rencontres virtuelles régulières et en contribuant à l'animation de sa page Facebook. La première rencontre se tiendra le 17 février.

La présidente du CQVB sollicite la tenue d'une rencontre d'information sur le déneigement avec le service responsable à la Ville.

Invitation reçue pour participer à la rencontre de démarrage partenaires – Convergence vélo 2026, le lundi 26 janvier. La présidente du CQVB demande à M. François Lessard, membre de la Table de concertation vélo, de représenter le CQVB. Comme il est absent, cette demande lui sera transmise par courriel.

Réponses positives pour la collaboration du Conseil du Bassin Versant de la Rivière Beauport au projet de Biodiversité ainsi que de la Commission Scolaire des Premières Seigneuries.

Réponse positive de l'école François-Bourrin pour une sensibilisation par les membres du CQVB à ce qu'est qu'un conseil de quartier; Mme Martel sollicite ses membres pour la participation. Nous acceptons de tenir une séance régulière en leur présence.

c) Résolutions

Résolution 26-CA- 01
Création de la « Vitrine Écosystémique de la Seigneurie »
- Demande de subvention Biodiversité 2026

CONSIDÉRANT l'appel d'initiatives « Biodiversité » lancé par la Ville de Québec afin de soutenir des projets locaux de mobilisation, de sensibilisation et d'aménagements favorables à la biodiversité ;

CONSIDÉRANT que le terrain de l'École de la Seigneurie, récemment modifié pour l'installation de bassins de rétention, demeure une vaste surface gazonnée pauvre malgré sa grande visibilité et son potentiel écologique ;

CONSIDÉRANT que le projet initial des bassins prévoyait l'ajout de plateaux de végétalisation autour des infrastructures, mais que faute de budget ces plantations n'ont pu être réalisées ;

CONSIDÉRANT que l'école a récemment installé plusieurs tables de pique-nique dans le haut du talus, mais que l'absence d'arbres dans cette zone crée un îlot de chaleur important, notamment en raison de la proximité du stationnement des autobus, et qu'une plantation d'arbres permettrait d'offrir de l'ombre, d'améliorer le confort des élèves et de réduire l'impact thermique sur le secteur ;



CONSIDÉRANT que selon le financement additionnel qui pourra être obtenu et l'appui d'organismes communautaires et de citoyens, il serait possible de bonifier les plateaux de végétalisation prévus en y ajoutant des arbustes, des vivaces ou d'autres plantations afin d'enrichir la biodiversité du site ;

CONSIDÉRANT l'opportunité de transformer ce terrain en une vitrine environnementale illustrant la transition d'une infrastructure technique vers un aménagement vert, résilient et éducatif ;

CONSIDÉRANT que le Conseil de bassin de la rivière Beauport (CBRB) a accepté de collaborer au projet en apportant son expertise horticole et technique ;

CONSIDÉRANT que le Collectif Canopée dispose d'arbres déjà réservés et disponibles dès cette année pour contribuer à l'augmentation de la canopée ;

CONSIDÉRANT que la pérennité du projet repose sur un encadrement citoyen expert, notamment via la collaboration pressentie de la **Société d'Horticulture de Beauport** pour le suivi horticole et technique ;

IL EST RÉSOLU :

1. Demande de financement:

Le Conseil de quartier du Vieux-Bourg sollicite une subvention de **4 000 \$** (ou le montant maximal admissible selon les barèmes 2026) dans le cadre de l'appel d'initiatives « Biodiversité » de la Ville de Québec pour le projet de « Vitrine Écosystémique de la Seigneurie ».

2. Le contenu du projet « Vitrine Écosystémique de la Seigneurie » consiste à:

- l'augmentation de la canopée grâce aux végétaux fournis par le Collectif Canopée ;
- l'ajout d'arbustes, de vivaces et d'arbres lorsque les ressources le permettront ;
- la mobilisation de la communauté scolaire et horticole autour d'un espace éducatif vivant.

3. Les conditions d'approbation du gestionnaire du site récepteur:

L'étendue finale du projet soit conditionnelle à l'approbation du CSSPS, afin d'assurer :

- la sécurité et l'optimisation du site pour les élèves ;
- la protection des infrastructures ;
- la faisabilité de l'entretien.

Proposition de Mary Lynn McEniry, secondée par Louis-Michel Langevin. Approuvée à l'unanimité.

d) Suivi du programme de sécurité routière

L'impression et la distribution des affiches sont prévues au printemps.

Notre représentante à la Ville, Mme Rayane Baïtiche, nous informe que le programme est mis sur pause pour l'instant.



Par ailleurs, l'organisme Accès Transports Viables nous a informés que le projet « En p'tites roues à l'école » sera repris cette année par l'école Mgr Robert.

Des étudiants de l'école secondaire François-Bourrin réfléchissent eux aussi à la tenue d'un projet axé sur la sécurité routière.

e) Suivi et rapport des rencontres auxquelles des membres du CA ont participé

Rien au calendrier pendant la période des Fêtes.

f) Table de concertation vélo

M. François Lessard était absent.

g) Table de concertation transport en commun

Aucune rencontre ne s'est tenue ce mois-ci.

7. Trésorerie

Le solde en banque est de 4 785,71 \$ dont 2 900 \$ sont réservés pour la production des affiches de sécurité routière; 100 \$ ont été versés à l'infographiste. Les frais relatifs à notre présence à l'événement Boo ! en novembre ont été assumés par l'Agence 714.

Un chèque de 910 \$ nous est remis par la Ville pour renflouer le budget de fonctionnement du CQVB.

8. Deuxième période de questions et commentaires du public

M. Louis-Philippe Paquet s'interroge à savoir si le conseil de quartier peut intervenir auprès de la Ville pour abaisser la limite de vitesse à 30 km/h sur l'avenue Royale, dans le Vieux-Bourg. Château-Richer a abaissé la limite à 30 km/h sur l'avenue Royale, dans le cœur du village, au début de décembre 2025. La vitesse sur l'avenue Royale est un problème persistant qui n'est pas corrigé malgré les nombreuses plaintes des résidents.



9. Divers

Mme Élisa Verreault signale qu'une carte interactive-participative (avec code QR) peut être fournie par la Ville gratuitement. Cette carte fournit des indices quant aux préoccupations des citoyens. Il revient au CQ d'en faire la promotion pour susciter son utilisation.

M. Louis-Philippe Paquet, participant à la rencontre, suggère un jumelage avec le RASPB. Demande officielle est logée auprès de Mme Baïtiche pour obtenir cette carte.

Mme Verreault souligne également que des 'conseils d'ados' se forment aux Maisons des jeunes, et qu'il serait probablement pertinent d'assurer un lien avec les élèves de François-Bourrin.

Mme Arbour, de la Société d'horticulture de Beauport, se joint à la rencontre pour manifester l'intérêt de la Société à collaborer au projet de vitrine écosystémique présenté par Mme Mary Lynn McEniry.

Quoique sachant que des démarches sont en cours pour obtenir une 'présentation déneigement', M. Robert Bergeron déclare avoir pris 76 photos illustrant des portions de trottoirs impraticables, depuis le début de décembre. Il déplore le fait qu'aucune vérification n'est faite par la Ville, et suggère à nos conseillers de faire eux-mêmes le trajet. Suggestion lui est faite de conserver ses photos en prévision de la rencontre prévue.

La présidente propose aux membres du conseil d'administration de tenir dorénavant les rencontres préparatoires 2 semaines avant le CA plutôt qu'une semaine seulement. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Rendez-vous est fixé au 28 janvier au lieu du 4 février.

L'assemblée générale annuelle (AGA) se tiendra le 8 avril à 19 h, dans la grande salle du Centre Mgr Laval.

À ce propos, Mme Rayane Baïtiche demande une résolution pour confirmer les date, lieu et nom du conférencier ou activité (s'il y a lieu), d'ici le 11 février.

Cette année, un rapport des activités ne sera pas nécessaire. Il est plutôt prévu que la Ville publiera un dépliant reflétant les actions des CQ. La distribution porte-à-porte est prévue. Mme Baïtiche suggère toutefois de prévoir la rédaction de quelques actions et résultats du CQVB.

Les organismes Vivre en Ville et/ou Rue Principale seront sollicités, ainsi que Mme Marie-Hélène Roch, spécialiste en nordicité, comme conférencier invité.

10. Levée de l'assemblée



M. Vincent Tremblay-Boucher propose la levée de l'assemblée à 20 h 57, secondé par Mme Valérie Martel. Proposition approuvée à l'unanimité.

Valérie Martel

Valérie Martel, présidente

Monique Langevin

Monique Langevin, secrétaire